

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00215

Numéro SIREN : 892 826 967

Nom ou dénomination : 2D2LD

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 1443

Désignation de l'entreprise		2D2LD						Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		6, Passage des Fauconniers				78800		HOUILLES	
SIRET		8 9 2 8 2 6 9 6 7 0 0 0 1 0							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
								Exercice N clos le	
								3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		Net	
				1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	6 719	030	848		5 871	
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	6 719	048	848		5 871	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
		Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	18 400	070		18 400	
		Autres * (3)		072	12 368	074		12 368	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	50 019	086			50 019	
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	80 787	098			80 787		
Total général (I + II)				110	87 506	112	848	86 657	
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			1 000	
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126			100	
	Réserves réglementées *				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131			132	304	
	Report à nouveau				134				
	Résultat de l'exercice				136			55 511	
	Subventions d'investissement				137				
	Provisions réglementées				140				
				Total I		142		56 915	
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			1 986	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169			172	27 757	
	Produits constatés d'avance				174				
				Total III		176		29 742	
Total général (I + II + III)				180			86 657		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		5 039		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2023

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 2D2LD

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net							
ACTIF										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>Fonds commercial</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	}	Fonds commercial			Autres				
	}		Fonds commercial							
		Autres								
Immobilisations corporelles	5 871	1 628								
Immobilisations financières										
Total I		5 871	1 628							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production								
		Marchandises								
	Avances et acomptes versés sur commandes									
	Créances	}	Clients et comptes rattachés	18 400						
			Autres	12 368						
	Valeurs mobilières de placement									
	Disponibilités	50 019	34 604							
Total II		80 787	49 667							
Total général (I + II)		86 657	51 295							
PASSIF										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	1 000	1 000							
	Écarts de réévaluation									
	Réserve légale	100								
	Réserves réglementées									
	Autres réserves	304								
	Report à nouveau									
	Résultat de l'exercice	55 511	37 404							
	Provisions réglementées									
	Total I		56 915	38 404						
Provisions pour risques et charges										
Total II										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 986	630							
	Autres dettes	27 757	12 260							
Produits constatés d'avance										
Total III		29 742	12 891							
Total général (I + II + III)		86 657	51 295							

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

A N N E X E

**au bilan et compte de résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2022**

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

ANNEXE

Modes et méthodes d'évaluation

Hypothèse de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux en francs courants.

En ce qui concerne la valorisation du stock final, elle a été effectuée à partir des prix d'achats originels, en tenant compte des frais de transport, sans inclusion des charges financières et de dépréciation directes.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Consolidation

La société ne rentre pas dans le périmètre de consolidation par intégration globale d'une autre société.

Immobilisations incorporelles

Aucun frais d'établissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de frais de recherche et de développement, et il a été décidé de ne pas procéder à la dépréciation du fonds commercial.

Coût de production des immobilisations

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production d'immobilisations faites par l'entreprise à elle-même.

Filiales et participations

Néant

Mouvement de l'actif immobilisé

Se reporter au tableau fiscal n° 2058-DN

Avances et crédits aux dirigeants

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

Méthode de calcul des amortissements et provisions

Se reporter aux tableaux fiscaux 2055 et 2056

Coût de production des stocks

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production du stock

Charges à répartir sur plusieurs exercices, charges constatées d'avance, produits à recevoir sur créances

Aucune charge différée n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de frais d'acquisition d'immobilisations, ni frais d'émission d'emprunts.

Aucune charge comptabilisée d'avance n'a été enregistrée au cours de l'exercice

Amortissements des primes de remboursements d'emprunts

Information sans objet car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt portant des primes de remboursement.

Capital social

Le capital social d'un montant de 1 000 € est divisé en 100 actions de 10 €.

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

- Emprunts et dettes financières	Néant
- Dettes fournisseurs	Néant

Engagements financiers

Dettes garanties par des sûretés réelles, hypothèques, gages, nantissements donnés	Néant
--	-------

<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	Néant
--	-------

Echéances des créances et dettes
Se reporter au tableau fiscal 2057 n

Centralisation des postes de bilan

- ACTIF	
. Participations	Néant
. Créances rattachées à des participations	Néant
. Créances clients et comptes rattachés	18 400.00 €
. Autres créances	12 367.81 €
. Charges constatées d'avance	Néant
- PASSIF	
. Emprunts et dettes assimilées	Néant
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630.26 €

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

. Autres dettes	1 985.79 €
Produits constatés d'avance	Néant
- COMPTE DE RESULTAT	
. Charges financières (intérêts)	Néant
. Produits financiers de participation	Néant
. Autres produits financiers	12.62 €
Effectif	Néant

. Cadres
. Agents de maîtrise et techniciens
. Employés
. Ouvriers
Engagements

Aucun engagement et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants

2D2LD - Loïc SARAUD
6 Passage des Fauconniers
78 800 HOUILLES
06.71.94.33.81
2d2ld.loic@icng@gmail.com

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

n° de
dépôt



n° de
gestion

25 JAN. 2024

n° de
facture

n° de
chrono



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 22 JUIN 2023**

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

Le vingt-deux juin deux mil vingt trois
à dix-neuf heures

L'associé unique de la Société 2D2LD, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de mille euros (1 000 euros) divisé en cent (100) actions de DIX EUROS (10 €) chacune, dont le siège social est 6, Passage des Fauconniers 78800 - HOUILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 892 826 967 s'est réuni au dit siège, sur convocation de la Présidence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Loïc SARAUD, Président
Le président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

Monsieur Loïc SARAUD Propriétaire de 100 actions

Total des actions présentes ou représentées : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

L'associé peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président:

- Les statuts
- la feuille de présence
- le rapport de la gérance
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés, quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la Présidence sur les comptes de l'exercice clos,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2022 et des conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966
 - Quitus à la Présidence
 - Affectation du résultat
 - Pouvoir
 - Questions diverses.

Puis elle donne lecture du rapport de la Présidence et ouvre les débats.

Diverses observations sont présentées et différentes informations et précisions sont apportées par la Présidente.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 Décembre 2022 et examiné les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, faisant apparaître un bénéfice de 55 510.80 €, déclare les approuver.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé à Monsieur Loïc SARAUD, Président
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social de 55 510.80 € comme suit :

- Affectation aux autres Réserves	25 510.80 €
- Distribution à l'associé de la somme de	30 000.00 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, approuve les termes du rapport ainsi que les conventions et opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des personnes habilitées à prendre part au vote étant observé que chaque intéressé s'est abstenu de voter pour le paragraphe le concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède a été dressé le présent Procès-verbal qui après lecture a été signé par les associés présents.

2D2LD - Loïc SARAUD
6 Passage des Fauconniers
78 800 HOUILLES
06.76.94.33.81
~~2d2ld.isracting@gmail.com~~

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Monsieur,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de ma gestion durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus ou fixés par les textes en vigueur.

1 - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL ECOULE

Le chiffre d'affaires est de 124 267.81 € chiffre très satisfaisant puisqu'il a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent

- l'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à	57 155.76 €
- Les « Achats et charges externes » se sont élevés à	15 560.37 €
- Les « Impôts, taxes et versements assimilés » se sont élevés à	57.70 €
- le résultat d'exploitation dégage un bénéfice de	67 112.05 €
Compte-tenu du bénéfice exceptionnel de	1 224.13 €
Du bénéfice financier de	12.62 €
De l'impôt société de	12 838.00 €
Le résultat net comptable dégage un bénéfice de	55 510.80 €

En conclusion, l'exercice social clos le 31 Décembre 2022 se solde par :

- Un bénéfice d'exploitation de	67 112.05 €
- et un bénéfice comptable de	55 510.80 €

Bien entendu, je me tiens à votre disposition pour vous fournir, après la lecture du présent rapport, toutes informations, explications et précisions utiles qui vous seront nécessaires pour la compréhension des comptes qui viennent de vous être présentés.

2 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL ECOULE

Je vous propose d'affecter comme suit le déficit de l'exercice écoulé s'élevant à la somme de 55 510.80 €

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z

2D2LD
SASU au capital de 1 000 €
6, Passage des Fauconniers
78800 – HOUILLES

- Affectation aux autres Réserves	25 510.80 €
- Distribution aux associés de la somme de	30 000.00 €

3 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Pour répondre aux prescriptions de l'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965, il est précisé que c'est la deuxième distribution de dividendes au cours des deux premiers exercices.

4 - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité devrait fortement se maintenir en 2024

5 - PARTICIPATIONS - PRISES DE CONTROLE

Aucune prise de participation n'a été effectuée au cours de l'exercice.

6 - IDENTITE DES PERSONNES DETENANT LES PLUS DU DIXIEME, DU TIERS, DE LA MOITIE OU DES DEUX TIERS DU CAPITAL SOCIAL.

L'associé unique détient 100 % du capital

7 - CONVENTIONS ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

Aucune nouvelle convention soumise aux dispositions de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

8 - RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Se reporter à l'annexe ci-jointe.

Les résolutions qui seront soumises, à l'issue de la discussion, au vote de l'assemblée générale correspondent aux décisions, propositions et vœux de votre gérant.

Je souhaite vivement que ces résolutions soient adoptées et que l'assemblée générale donne en conséquence quitus entier et sans réserve à son gérant pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

2D2LD - Loïc SARAUD
6 Passage des Fauconniers
78 800 HOUILLES
~~06 71 97 32 81~~
2d2ld.isracing@gmail.com

SIRET 892 826 967 00010
APE 7021Z